



L'orientation des élèves nouvellement arrivés au pays

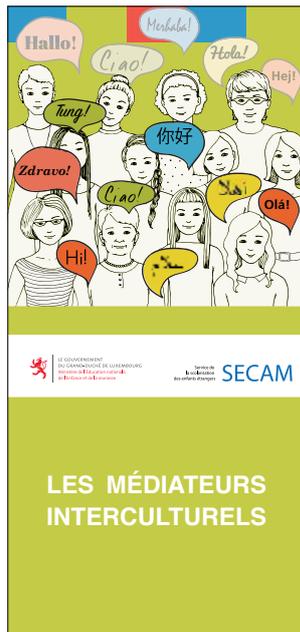




Sommaire

Publications.....	4
Mot de bienvenue.....	5
1. L'enseignement fondamental.....	7
2. L'offre scolaire internationale à l'enseignement fondamental.....	9
3. L'enseignement secondaire général.....	10
4. L'enseignement secondaire classique.....	14
5. L'offre internationale à l'enseignement secondaire.....	16
6. L'enseignement privé.....	17
7. Le matériel didactique: informations et prêts.....	18
8. Les services d'aide.....	19
9. Les contacts et informations complémentaires.....	20
10. L'offre de formation pour adultes.....	22
11. Le soutien aux familles.....	23
12. L'appendice.....	24

Publications



www.men.lu > [Actualités du ministère](#) > [Publications](#) > [Thèmes transversaux](#) > [Scolarisation des élèves étrangers](#) > [Brochures pour enseignants](#)



Mot de bienvenue

Ce n'est pas un mince défi que de bien orienter l'élève qui arrive au Luxembourg, tant les facteurs à considérer sont nombreux :

- souvent l'élève arrive déboussolé, sa famille aussi ;
- tous deux ne connaissent pas ou peu le système scolaire luxembourgeois ;
- l'enseignant doit évaluer des acquis relevant d'un autre système scolaire ;
- la ou les langues d'origine de l'élève ainsi que les différences culturelles peuvent notamment entraver le dialogue ;
- le système scolaire luxembourgeois est particulièrement difficile à appréhender.

C'est la mission du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse de proposer des mesures de soutien et de renforcement aux enseignants impliqués dans la procédure d'orientation de l'enseignement fondamental vers l'enseignement secondaire.

La journée annuelle consacrée à l'orientation de l'élève nouvellement arrivé au pays qui a lieu au mois de février constitue ainsi le maillon central de ce soutien. L'offre scolaire ne cessant en effet de se diversifier, la Journée de l'orientation a pour objectif de faciliter la compréhension des voies de formation existantes à l'aide de différents supports de communication (brochures, sites internet etc.).

L'orientation est un moment crucial du parcours de l'élève. Depuis la rentrée 2016-2017, la transition de l'école fondamentale à l'enseignement secondaire est plus précoce. Elle prend également davantage en compte le besoin d'informations des parents ainsi que leur avis. C'est la raison pour laquelle un échange sur l'orientation est prévu au cycle 4.1 informant les parents sur l'offre scolaire de l'enseignement secondaire. À la fin du cycle 4.2, les parents et le titulaire expriment une décision d'orientation commune. Voir le descriptif complet sur www.men.lu > [Système éducatif](#) > [Enseignement fondamental](#) > [Passage de l'enseignement fondamental à l'enseignement secondaire](#).

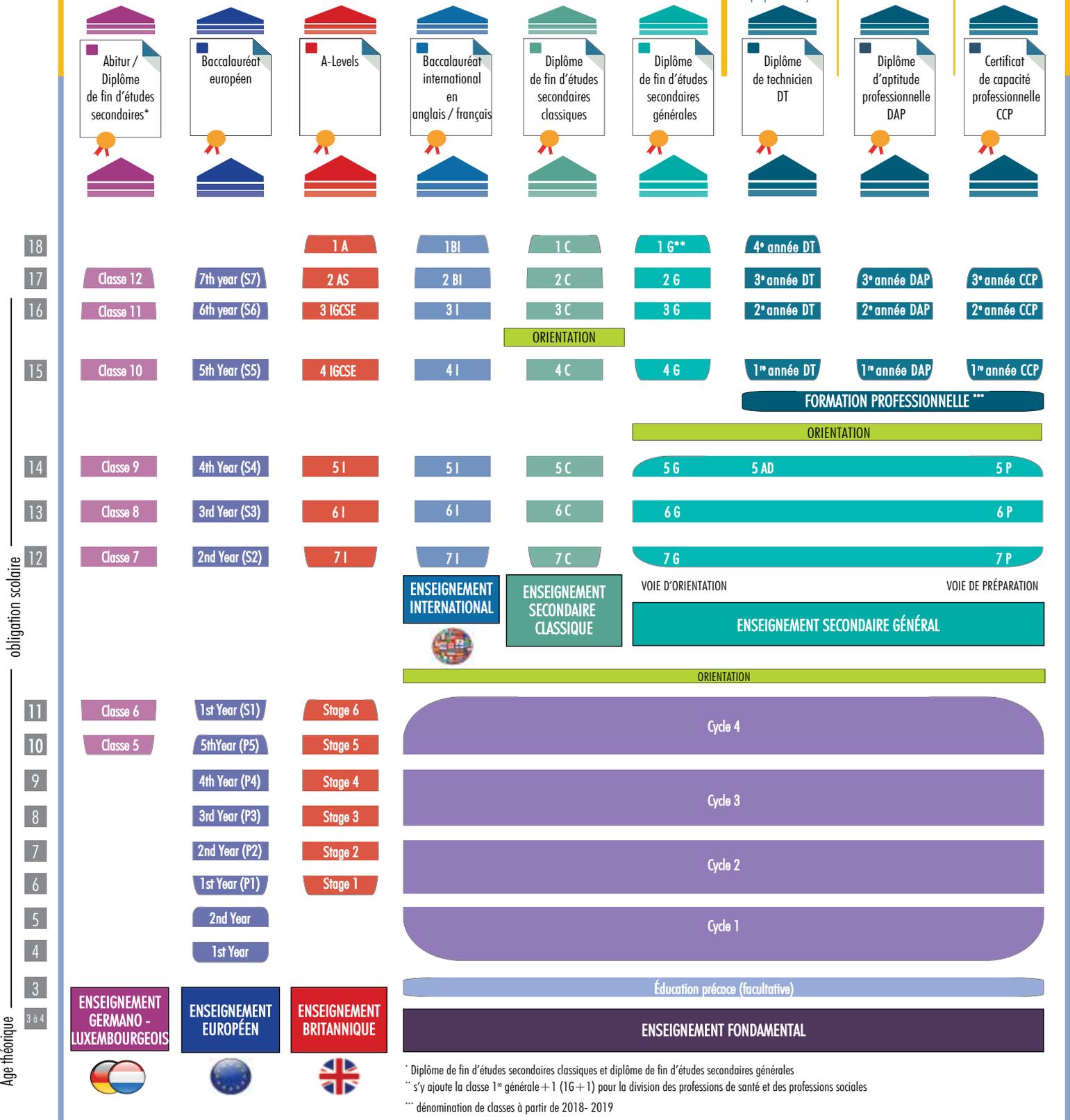
Depuis septembre 2015, le défi de l'orientation a pris de l'ampleur avec l'afflux de demandeurs de protection internationale (DPI) et l'accueil de leurs enfants à l'école. Ceux-ci viennent de cultures non européennes, qui nous sont souvent moins familières, ce qui peut être difficile à appréhender : ils parlent des langues très éloignées de celles connues par la plupart des enseignants ; certains de ces élèves sont traumatisés par la guerre ou par leur parcours d'exode.

Le MENJE s'est efforcé de répondre à cette situation par de nouvelles mesures : recrutement de médiateurs interculturels, renforcement et diversification de l'offre scolaire, information sur les traumatismes dus à la guerre ou au parcours d'exode, formations continues ciblées et mise en place d'un parcours d'intégration accompagné pour adultes (en collaboration avec le MIFA). Dans l'enseignement fondamental, la scolarisation des enfants de DPI est encadrée par un inspecteur.

Nous savons que la tâche des enseignants de jeunes primo-arrivants est très exigeante et que leur engagement quotidien est important ; il est même essentiel, autant pour les jeunes que pour notre société. Nous savons aussi que cet engagement peut être source de grande satisfaction : dans la qualité de la relation qui se noue, dans la reconnaissance des parents, dans la richesse de l'ouverture vers une autre réalité. Instituteurs, professeurs, médiateurs, éducateurs, directeurs, nous remercions tous ceux qui construisent des ponts et font de leur mieux pour assurer la cohésion sociale d'aujourd'hui et de demain.

SYSTÈME SCOLAIRE PUBLIC LUXEMBOURGEOIS

Études supérieures et universitaires



* Diplôme de fin d'études secondaires classiques et diplôme de fin d'études secondaires générales

** s'y ajoute la classe 1^{re} générale +1 (1G+1) pour la division des professions de santé et des professions sociales

*** dénomination de classes à partir de 2018-2019

1. L'enseignement fondamental

Les cours d'accueil (CA) - une approche intégrative

À l'école fondamentale, les cours d'accueil pour enfants nouvellement arrivés au pays visent à intégrer l'élève le plus rapidement possible dans une classe régulière.

À son arrivée, l'élève est inscrit sur décision du directeur de région, dans une « classe d'attache » du cycle qui correspond à son âge, sa scolarité antérieure et ses acquis. Le titulaire du CA assure la mise en œuvre des différentes étapes liées à l'accueil. En fonction du profil et des besoins de l'élève, il élabore le projet individualisé de formation qu'il fait aviser par le directeur de région.

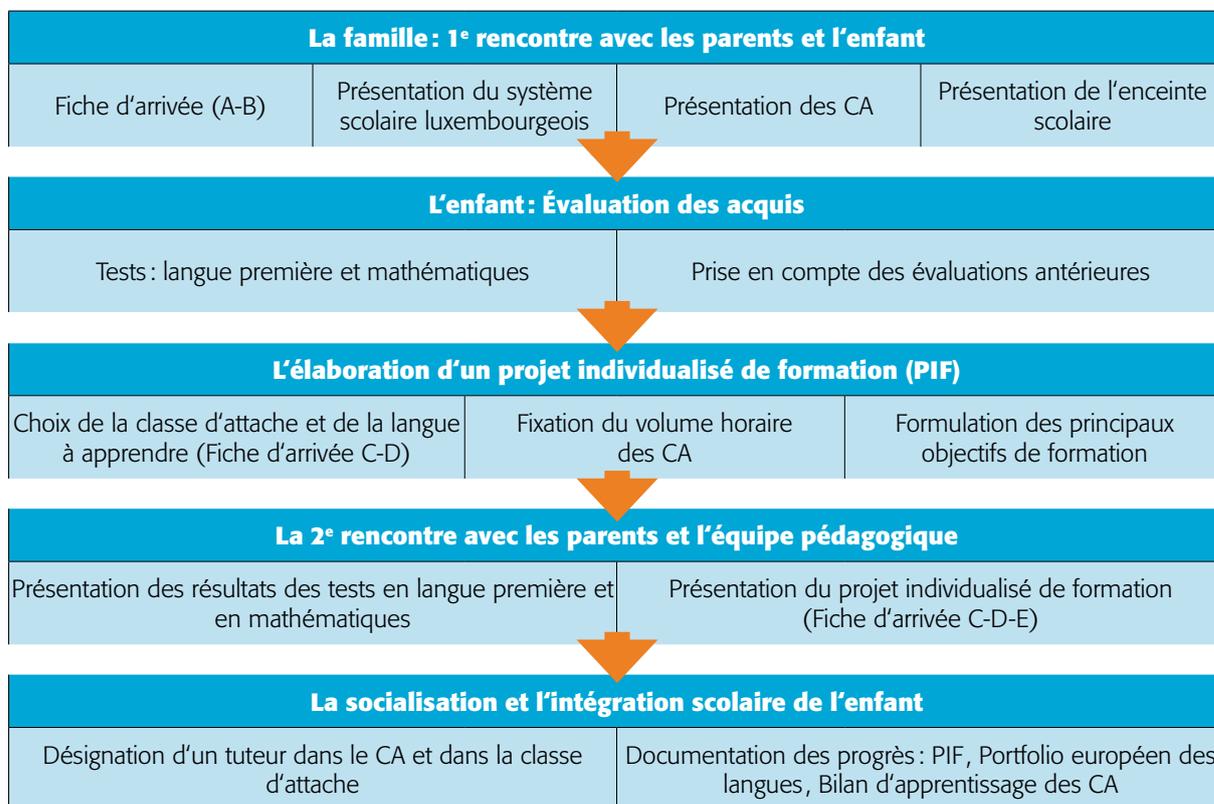
Les langues de l'école non maîtrisées sont apprises en dehors de la classe d'attache dans les cours d'accueil. Le contact régulier avec les élèves luxembourgeois favorise l'apprentissage des langues du pays: les facilités d'apprentissage du jeune enfant sont plus aisément mobilisées en situation d'immersion linguistique.

Les cours d'accueil ont comme but principal d'aider l'élève à s'exprimer en contexte scolaire et à pouvoir

suivre l'enseignement en allemand et/ou en français. Au début, l'enseignement se limitera à une seule langue. L'élève doit acquérir suffisamment de compétences pour être capable de communiquer dans des situations de la vie courante et par après participer progressivement aux activités pédagogiques proposées dans la classe de son groupe d'âge, c'est-à-dire de comprendre les sujets qui y sont développés.

La grille horaire hebdomadaire de l'élève qui bénéficie d'un cours d'accueil dépend de ses besoins et de l'horaire de la classe d'attache. L'horaire de la classe d'attache peut être adapté afin de libérer l'élève dans la plus large mesure possible pour les leçons du cours d'accueil. Le nombre de leçons attribuées à l'apprentissage intensif d'une langue varie également en fonction de la rapidité avec laquelle l'élève progresse dans ses apprentissages : au fur et à mesure des progrès, le nombre de leçons est diminué en vue d'une participation accrue, voire totale, dans la classe d'attache.

Une démarche d'accueil a été élaborée comme suit:



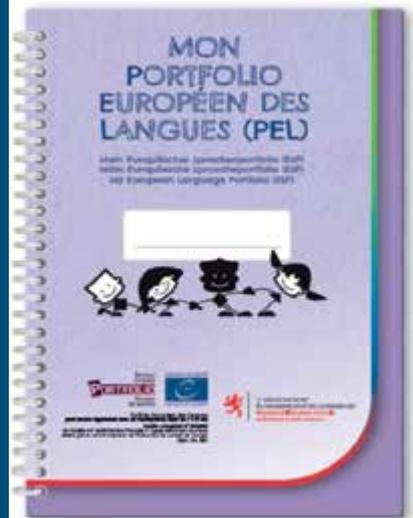
Davantage de précisions sont fournies dans le document « Accueillir et intégrer. Guide pédagogique pour enseignants de l'enseignement fondamental » : <https://portal.education.lu/secam> > Fondamental > Cours d'accueil (CA)

Portfolio européen des langues (PEL)

Le PEL a été reconnu et enregistré par le Conseil de l'Europe en juillet 2015. Grâce à cet outil flexible, chaque élève de 7 à 12 ans peut faire valoir ses compétences en langues et décrire ses apprentissages linguistiques, ceux réalisés dans son pays d'origine et au Luxembourg. Le PEL lui fournit des repères l'aidant à se situer par rapport au système scolaire luxembourgeois. Il lui sert ainsi de passeport évolutif pour passer d'un système scolaire à l'autre, d'une classe à l'autre. L'enseignant, quant à lui, identifie plus facilement les progrès et les acquis et dispose d'un instrument complémentaire de communication avec les parents.

Pour plus d'informations sur :

<http://portal.education.lu/secam> > Fondamental > Cours d'accueil (CA) > Portfolio européen des langues



2. L'offre scolaire internationale à l'enseignement fondamental

L'École européenne

Depuis la rentrée 2014-2015, les Écoles européennes à Luxembourg-Kirchberg et à Bertrange-Mamer ont élargi leur capacité d'accueil pour recevoir une centaine d'élèves supplémentaires dont les parents ne travaillent pas pour une institution européenne (catégorie III).

Le minerval scolaire est à charge des parents. L'inscription en cours d'année est possible pour les enfants des familles qui s'installent au pays après la rentrée scolaire.

L'extension des sections francophones et anglophones fut un des premiers pas dans les efforts du gouvernement de diversifier l'offre de filières linguistiques au Luxembourg pour faire face à l'hétérogénéité croissante de la population scolaire. L'État luxembourgeois contribue financièrement à la capacité d'accueil nouvellement créée à raison de 40% du coût réel par élève.

Les écoles publiques internationales

Les Écoles internationales ont pour mission l'éducation et l'enseignement d'élèves d'origines diverses. Contrairement aux autres écoles européennes actuellement installées au Luxembourg, les Écoles internationales sont ouvertes à tous les élèves, sans frais d'inscription.

L'offre scolaire comporte un cycle de 5 années de l'enseignement primaire européen. Les classes fonctionnent suivant les mêmes programmes, les mêmes critères de promotion et les mêmes grilles horaires que les autres écoles européennes. Deux à trois sections sont proposées en fonction de l'école: francophone, anglophone et germanophone. Les programmes scolaires des différentes sections linguistiques sont identiques et soumis aux mêmes exigences. L'enfant choisit une langue 1 (niveau langue maternelle) parmi le français, l'anglais, l'allemand, et le portugais (langue seulement offerte à l'EIDE) ainsi qu'une

langue 2 parmi le français, l'anglais et l'allemand. L'apprentissage du luxembourgeois en tant que langue d'intégration est obligatoire.

Les classes suivantes sont offertes:

- sections francophone, germanophone et anglophone à l'école internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette (P1-5)
- sections francophone et germanophone à l'école internationale Edward Steichen-Clervaux (P1)
- sections germanophone et anglophone à l'école internationale de Junglinster (P1)
- sections francophone, germanophone et anglophone à l'école internationale de Mondorf-les-Bains (P1)

Plus d'informations sur www.eide.lu, www.lesc.lu, www.lj.lu et www.eimlb.lu

L'école internationale

Michel Lucius

Afin de répondre à une population internationale croissante, l'établissement public gratuit International School Michel Lucius a ouvert une école primaire en septembre 2017. Les disciplines de base sont enseignées selon le programme d'études de Cambridge.

Plus d'informations sur www.lml.lu

L'enseignement privé

À côté des écoles mentionnées précédemment, plusieurs écoles privées proposent une scolarité internationale au niveau primaire.

Consultez l'offre scolaire internationale à l'enseignement secondaire à la page 16.

www.men.lu > [Actualités du ministère](#) > [Grands dossiers](#) > [Offre scolaire internationale](#)

3. L'enseignement secondaire général

Classe d'accueil (ACCU)

- ⇒ élèves de 12 à 15 ans arrivés en cours d'année au cycle 4 de l'enseignement fondamental
- ⇒ **pas ou très peu de connaissances en français**
- ⇒ apprentissage intensif du français pendant 1 an (14 leçons hebdomadaires)
- ⇒ **l'objectif premier est d'intégrer dès que possible une classe régulière ou francophone**
- ⇒ cours de luxembourgeois
- ⇒ toutes les autres disciplines sont enseignées en français langue étrangère
- ⇒ programme et cours différenciés en fonction des connaissances, du niveau d'études et du projet scolaire de l'élève
- ⇒ enseigner les matières prévues pour les classes de 7^e et/ou 6^e de l'ESG
- ⇒ sur décision du conseil de classe : intégration dans une classe inférieure d'insertion ou dans une classe supérieure francophone (RLS)

7^e générale d'insertion - apprentissage intensif du français (7GIF)

- ⇒ élèves de 12 à 14 ans nouvellement arrivés
- ⇒ **bonnes connaissances en mathématiques, pas ou très peu de connaissances en français**
- ⇒ apprentissage intensif du français pendant 3 ans (13 leçons hebdomadaires en 7^e)
- ⇒ **l'objectif premier est d'intégrer une classe francophone (RLS) à partir de la 4^e**
- ⇒ programme et disciplines identiques à ceux des classes 7^e générale de la voie d'orientation
- ⇒ cours de luxembourgeois à partir du 2^e trimestre de la 7^e
- ⇒ toutes les autres disciplines sont enseignées en français langue étrangère
- ⇒ sur décision du conseil de classe : réorientation vers une voie inférieure possible
- ⇒ en cas de réussite : soit promotion à la classe suivante, soit réorientation vers une 6^e internationale francophone (LTC) pour les élèves ayant eu de très bons résultats

7^e générale d'insertion de la voie de préparation (7PF)

- ⇒ élèves de 12 à 13 ans nouvellement arrivés
- ⇒ **niveau de la voie de préparation en mathématiques et connaissances suffisantes en français pour suivre des enseignements dans cette langue**
- ⇒ **l'objectif premier est d'intégrer une classe d'insertion francophone ou une classe francophone (RLS) à partir de la 4^e**
- ⇒ programme différencié sous forme de modules en fonction des connaissances de l'élève
- ⇒ disciplines identiques à celles des classes de 7^e générale de la voie de préparation
- ⇒ 6 leçons hebdomadaires de français
- ⇒ cours de luxembourgeois
- ⇒ toutes les autres disciplines sont enseignées en français langue étrangère
- ⇒ promotion automatique dans la classe suivante
- ⇒ sur décision du conseil de classe : réorientation vers une voie supérieure possible



7^e générale d'insertion - apprentissage intensif de l'allemand (7GIA)

- ⇒ élèves de 12 à 14 ans nouvellement arrivés
- ⇒ **bonnes connaissances en mathématiques et en français, pas ou très peu de connaissances en allemand**
- ⇒ apprentissage intensif de l'allemand pendant 3 ans (13 leçons hebdomadaires en 7^e)
- ⇒ **l'objectif premier est d'intégrer une classe régulière ou francophone (RLS) à partir de la 4^e**
- ⇒ programme et disciplines identiques à ceux des classes de 7^e générale de la voie d'orientation
- ⇒ cours d'allemand et de français
- ⇒ toutes les autres disciplines sont enseignées en français langue étrangère
- ⇒ sur décision du conseil de classe : réorientation vers une voie inférieure possible
- ⇒ en cas de réussite : soit promotion à la classe suivante, soit réorientation vers une 6^e internationale francophone (LTC) pour les élèves ayant eu de très bons résultats

7^e générale à langue véhiculaire française (7ESG LVF)

- ⇒ élèves de 12 à 15 ans
- ⇒ **bonnes connaissances en mathématiques, davantage à l'aise dans les apprentissages en français qu'en allemand**
- ⇒ 5 leçons de français et 5 leçons d'allemand par semaine
- ⇒ **l'objectif premier** est d'intégrer une classe régulière ou francophone (RLS) à partir de la 4^e
- ⇒ toutes les disciplines sauf l'allemand sont enseignées en français (langue véhiculaire)
- ⇒ programme et disciplines identiques à ceux des classes de 7^e et/ou 6^e générale de la voie d'orientation
- ⇒ en cas de réussite : promotion dans la classe suivante
- ⇒ sur décision du conseil de classe : réorientation possible vers une classe usuelle de 6^e générale

Les grilles horaires ainsi qu'un tableau qui récapitule les lycées offrant ces classes se trouvent dans l'appendice.



Les classes supérieures

LES CLASSES À RÉGIME LINGUISTIQUE SPÉCIFIQUE (RLS)

Après la classe de 5^e générale, il existe une offre alternative aux classes régulières, à savoir les classes à régime linguistique spécifique (RLS).

CLASSES RLS-A

- **élèves ayant réussi la dernière année des classes générales d'insertion – apprentissage intensif de l'allemand**
- élèves ayant des **connaissances moyennes en allemand** (niveau B1 du cadre européen commun de référence pour les langues) désirant accéder à une classe supérieure de l'enseignement secondaire général
- **continuation de l'apprentissage de l'allemand comme langue étrangère**
- toutes les disciplines (à l'exception des langues) sont enseignées en français
- programme identique à celui des classes régulières de la même section
- permettre aux élèves ayant acquis tardivement des connaissances en allemand (7^e-5^e) d'obtenir un diplôme final correspondant à leurs capacités

CLASSES RLS-F

- **élèves ayant réussi la dernière année des classes générales d'insertion – apprentissage intensif du français**
- élèves n'ayant **aucune connaissance en allemand** désirant accéder à une classe supérieure de l'enseignement secondaire général
- **début de l'apprentissage de l'allemand** comme langue étrangère dans la plupart des formations préparant au Diplôme de fin d'études de l'enseignement secondaire générale ou au Diplôme de technicien (DT)
- toutes les disciplines (à l'exception des langues) sont enseignées en français
- programme identique à celui des classes régulières de la même section
- permettre aux élèves débutant leur apprentissage de l'allemand d'obtenir un diplôme final correspondant à leurs capacités

CLASSES RLS-E

- **élèves ayant accès à la 4^e de l'enseignement secondaire général préparant au Diplôme de technicien (DT)**
- élèves ayant des **connaissances suffisantes en anglais** pour suivre des enseignements dans cette langue
- **continuation de l'apprentissage de l'allemand/du français**
- toutes les disciplines sont enseignées en anglais, sauf la deuxième langue qui devra être choisie parmi l'allemand et le français
- programme identique à celui des classes régulières de la même section
- permettre aux élèves étant davantage à l'aise dans les apprentissages en anglais d'obtenir un diplôme final correspondant à leurs capacités



QUELLES CLASSES EXISTENT EN RLS ?

⇒ Les classes à régime linguistique spécifique (RLS) existent dans une multitude de voies de formation de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle :

Formations menant au Diplôme de fin d'études secondaires générales :

- Technique générale
- Administrative et commerciale
- Professions de santé et professions sociales

Formations menant au Diplôme de technicien (DT) :

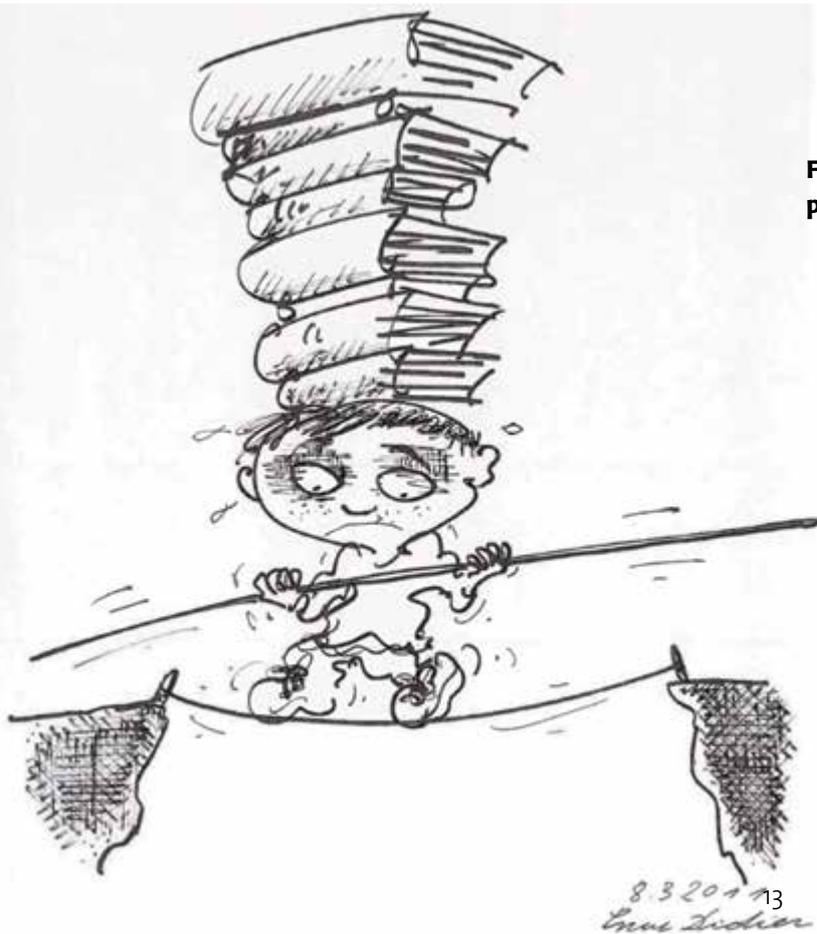
- Administrative et commerciale
- Électrotechnique (enseignement en langue anglaise également possible)
- Informatique (EN)
- Logistique
- Mécanique (EN)

Formations menant au Diplôme d'aptitude professionnelle (DAP) :

- Agent administratif et commercial / Aide-soignant / Boulanger-pâtissier / Coiffeur / Conseiller en vente / Cuisinier / Électricien / Électronicien en communication / Esthéticien / Gestionnaire qualifié en logistique / Installateur chauffage-sanitaire / Maçon / Mécatronicien d'autos et de motos / Pâtissier-chocolatier-confiseur-glacier / Peintre-décorateur / Restaurateur / Serveur de restaurant

Formation menant au Certificat de capacité professionnelle (CCP) :

- Commis de vente / Coiffeur / Électricien / Installateur chauffage-sanitaire / Assistant en mécanique automobile



4. L'enseignement secondaire classique

Dans l'enseignement secondaire classique, il existe, parmi les classes inférieures, des offres visant à renforcer les compétences dans une des langues scolaires du pays.

LES CLASSES DE MISE À NIVEAU EN ALLEMAND (ALLET)

- élèves ayant **le profil des élèves de l'enseignement secondaire classique** (très bons résultats scolaires en français et en mathématiques), mais présentant **certaines faiblesses en allemand**
- ne s'adressent pas aux élèves nouvellement arrivés, ni aux élèves ayant des faiblesses dans plusieurs disciplines
- leçons d'allemand supplémentaires à partir de la classe de 7^e jusqu'en 5^e, en vue d'intégrer une classe régulière à partir de la 4^e

LES CLASSES DE MISE À NIVEAU EN FRANÇAIS (FRANÇAIS+)

- élèves ayant **le profil des élèves de l'enseignement secondaire classique** (excellents résultats scolaires en allemand et en mathématiques), mais présentant **certaines faiblesses en français**
- ne s'adressent pas aux nouveaux arrivants, ni aux élèves ayant des faiblesses dans plusieurs disciplines
- leçons de français supplémentaires à partir de la classe de 7^e jusqu'en 5^e, en vue d'intégrer une classe régulière à partir de la 4^e



LES CLASSES FONCTIONNANT SELON UNE APPROCHE « FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE »

- élèves **ayant de très bons résultats dans toutes les disciplines à l'exception du français** et qui risqueraient une orientation vers l'enseignement secondaire général à cause de cette discipline
- objectif principal : permettre à l'élève de combler ses lacunes en français et d'intégrer l'enseignement secondaire classique à partir de la 4^e

Plus d'informations sur www.ltc.lu

LES CLASSES LANGUE VÉHICULAIRE FRANÇAIS

- élèves ayant **le profil des élèves de l'enseignement secondaire classique** (très bons résultats scolaires en allemand, en français et en mathématiques), et **préférant les apprentissages en français**
- toutes les disciplines sauf l'allemand sont enseignées en français (langue véhiculaire)
- niveau requis en allemand identique à celui d'un élève issu de l'école fondamentale luxembourgeoise
- intégration dans une classe régulière à partir de la 4^e



Informations sur l'offre scolaire

Plus d'informations : www.men.lu > Système éducatif > Enseignement secondaire > Offre scolaire et organisation > Offre scolaire

5. L'offre internationale à l'enseignement secondaire

LE BAC INTERNATIONAL (BI)

- offert par 2.300 lycées dans 140 pays du monde
- reconnu par la loi luxembourgeoise comme équivalent au diplôme de fin d'études secondaires classiques
- destiné aux jeunes nouvellement arrivés au pays ou aux jeunes optant pour des études secondaires en langue française ou en langue anglaise, tous capables de suivre un enseignement secondaire de haut niveau
- les élèves doivent passer des tests d'admission

Les classes suivantes sont offertes :

- 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re} à langue véhiculaire française au Lycée technique du Centre
- 7^e, 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2^e et 1^{re} à langue véhiculaire anglaise à l'Athénée de Luxembourg

Plus d'informations sur www.ltc.lu respectivement sur www.al.lu

LES CLASSES INTERNATIONALES IGCSE, AS-LEVELS ET A-LEVELS

Les élèves suivent tous les cours en anglais et choisissent le français et/ou l'allemand comme deuxième ou troisième langue. Les classes préparent aux diplômes et certifications suivantes :

- International General Certificate of Secondary Education (IGCSE) à 16 ans
- Advanced Subsidiary level (AS-Levels) à 17 ans
- Advanced level (A-Levels) à 18 ans
- Le GCSE international est basé sur le certificat GCSE britannique et est reconnu au niveau international. Ce certificat permet aux élèves de continuer leurs études secondaires et les prépare aux « AS-Levels » et « A-Levels ». La qualification A-Levels est offerte dans plus de 125 pays au monde. Elle certifie que l'élève a accompli ses études secondaires, respectivement pré-universitaires.

Les classes suivantes sont offertes :

- 7^e, 6^e, 5^e, 4^e, 3^e, 2^e, 1^{re} à l'école internationale Michel Lucius

Plus d'informations sur www.lml.lu

LE BAC EUROPÉEN

- école publique, sans frais d'inscription, ouverte à tous
- programme des écoles européennes
- baccalauréat européen reconnu partout en Europe
- enseignement secondaire et voie préparatoire
- sections francophone, anglophone et germanophone
- apprentissage de trois langues parmi le français, l'anglais, l'allemand et le portugais
- apprentissage obligatoire du luxembourgeois en tant que langue d'intégration jusqu'en 3^e année du secondaire
- à partir de la 3^e année du secondaire, la langue 2 de l'élève (anglais, allemand ou français) est la langue véhiculaire pour les cours de sciences humaines, d'histoire, de géographie et d'économie
- classes d'accueil pour élèves nouvellement arrivés au pays

Les classes suivantes sont offertes :

- classes d'accueil ; sections francophone, germanophone et anglophone de l'enseignement secondaire et de la voie de préparation à l'école internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette
- sections francophone et germanophone à l'école internationale Edward Steichen-Clervaux (S1)
- sections germanophone et anglophone à l'école internationale de Junglinster (S1)
- sections francophone, germanophone et anglophone à l'école internationale de Mondorf-les-Bains (S1)

Plus d'informations sur www.eide.lu, www.lesc.lu, www.eimlb.lu respectivement sur www.llj.lu.

ENSEIGNEMENT GERMANO-LUXEMBOURGEOIS

- Schengen-Lyzeum Perl
- école ayant comme but l'enseignement commun d'élèves en provenance de l'Allemagne et du Luxembourg (accord)
- combine des éléments de deux systèmes scolaires
- diplôme du système allemand (allgemeine Hochschulreife) et diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires
- l'allemand est la langue véhiculaire de la plupart des disciplines ; certaines disciplines sont enseignées en français

Plus d'informations sur www.schengenlyzeum.eu > [Praktische Infos > für Aufnahme-Interessierte](#)



6. L'enseignement privé

Il existe également une offre privée qui peut correspondre à certains profils d'élèves. Selon les écoles, les élèves visent un diplôme luxembourgeois, britannique, un bac européen ou encore un bac international en anglais ou en français.

Plus sur...

www.men.lu > [Actualités du ministère](#) > [Grands dossiers](#) > [Offre scolaire internationale](#)

7. Le matériel didactique: informations et prêts

L'enseignement fondamental

DATES DES PROCHAINES SÉANCES D'INFORMATION :

26.04.2018 de 14h00 à 15h30

Les prochaines dates seront affichées sur la page : <https://portal.education.lu/secam/Formation-continue>

ADRESSE :

Service de la scolarisation des enfants étrangers (SECAM)

Maison de l'Orientation
58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

INSCRIPTION PRÉALABLE :

Eliane Kettels
courriel : eliane.kettels@men.lu
Tél.: 247-85207

Cyril Grégoire
courriel : cyril.gregoire@men.lu
Tél.: 247-75975

L'enseignement secondaire

L'ensemble des ouvrages disponibles à la CASNA est recensé sur

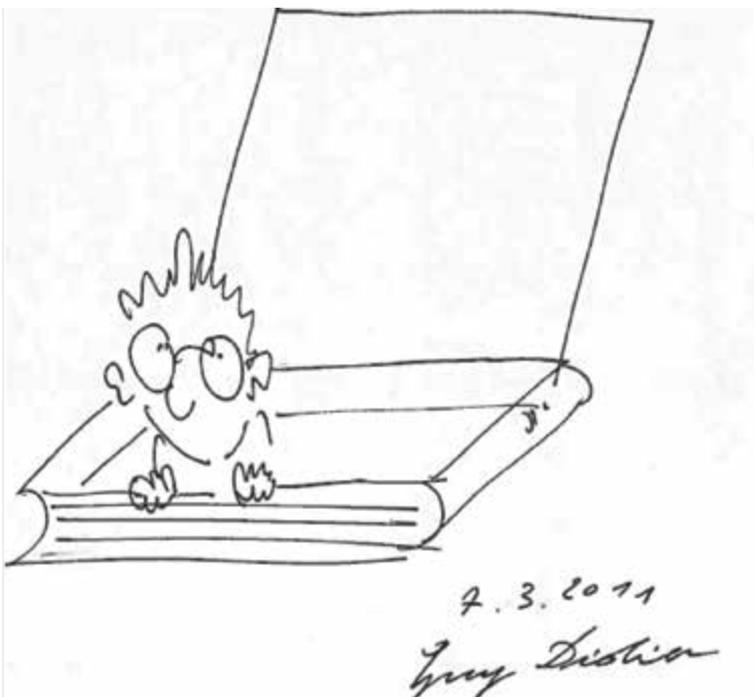
<https://ssl.education.lu/eduLibrary/>
dans le catalogue SECAM-CASNA.

INFORMATIONS SUR RENDEZ-VOUS :

courriel : casna@men.lu

ADRESSE :

Maison de l'orientation
Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants
58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg



8. Les services d'aide

Centre psycho-social et d'accompagnement scolaires

Maison de l'orientation
58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél. : 247-75910
Fax: 454544

info@cepas.public.lu
www.cepas.public.lu

Médiation interculturelle

Service de la scolarisation des enfants étrangers
Maison de l'orientation
58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg
Tél. : 247-85909
Fax: 247-85140
E-mail : mediateurs@men.lu

Formulaire de demande de médiation :
<https://portal.education.lu/secam/Mediateurs>

Équipes de soutien des élèves à besoins éducatifs particuliers ou spécifiques (ESEB)

Équipes coordonnées au niveau régional

Plus d'informations sur : www.men.lu > [Système éducatif](#) > [Thèmes transversaux](#) > [Élèves à besoins éducatifs spécifiques ou particuliers](#)



9. Les contacts et informations complémentaires

Service de la scolarisation des enfants étrangers

Maison de l'Orientation
58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte
L-1330 Luxembourg

Site SECAM
<https://portal.education.lu/secam/>

Les activités principales :



Les collaborateurs :

elisabeth.reisen@men.lu	Elisabeth Reisen chef de service	Tél.: 247-85138
louise.crosby@men.lu	Louise Crosby accueil d'urgence des demandeurs de protection internationale; enseignement international	Tél.: 247-85196
cyril.gregoire@men.lu	Cyril Grégoire coordination des médiations interculturelles coordination des cours d'accueil	Tél.: 247-75975
eliane.kettels@men.lu	Eliane Kettels accueil et informations	Tél.: 247-85207
elida.adrovic@men.lu	Elida Adrovic demandes de médiation interculturelle	Tél.: 247-85909
angelique.quintus@men.lu	Angélique Quintus chargée de mission, coordination des cours en / de portugais et du projet « Assistant de langue portugaise au cycle 1 »	Tél.: 247-75153

Cellule d'accueil scolaire pour élèves nouveaux arrivants (CASNA)

Maison de l'orientation

58, boulevard Grande-Duchesse Charlotte

L-1330 Luxembourg

Tél.: +352 247-85277 / -75277 / -75274

casna@men.lu

Plus d'informations sur : <https://portal.education.lu/secam>

marco.deoliveira@men.lu	Marco De Oliveira coordination de la CASNA accueil des élèves nouvellement arrivés coordination des classes d'accueil et d'insertion aides aux enseignants	Tél. : 247-85277
carlo.goebel@men.lu	Carlo Goebel (service ES) coordination des classes d'accueil et d'insertion des enfants de demandeurs de protection internationale, aide aux enseignants	Tél. : 247-75184
yannick.baraquin@men.lu	Yannick Baraquin accueil des élèves nouvellement arrivés	Tél. : 247-75274
liliana.dossantos@men.lu	Liliana Dos Santos accueil des élèves nouvellement arrivés	Tél. : 247-75277
lorraine.duong@men.lu	Lorraine Duong accueil des élèves nouvellement arrivés	Tél. : 247-75277

Personnes ressource Enseignement fondamental (coordination des cours d'accueil) :

Gunna Jacobs

gunna@pt.lu

Nadine Lemmer

nadine.lemmer@education.lu





10. L'offre de formation pour adultes

IL N'EST JAMAIS TROP TARD POUR APPRENDRE

De nombreux cours et formations sont proposés aux adultes par le ministère, des communes et des associations conventionnées. Certains sont gratuits, d'autres accessibles au prix de 3 respectivement 4,5 euros / heure. Le catalogue des offres est disponible sur le site : www.men.lu, rubrique [Actualités du ministère > Publications > Formations des adultes](#) et sur www.lifelong-learning.lu.

Concernant l'apprentissage des langues, les adultes peuvent s'inscrire aux cours organisés par l'Institut national des langues (www.inll.lu).

Pour les personnes qui ont des difficultés d'écriture, de lecture ou de calcul ou qui ne connaissent pas l'alphabet latin, il existe des cours d'instruction de base. Plus d'informations sur le site www.abcd.lu ou par téléphone au 8002 4488.

Les personnes qui n'ont pas pu obtenir le niveau d'études ou le diplôme requis pour continuer leurs études peuvent recourir à la 2^e voie de qualification. Celle-ci propose différentes formations adaptées à chaque situation et permet de rejoindre ensuite une formation professionnelle ou d'accéder aux études universitaires.

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation des adultes
Tél. : 8002 4488

Plus d'informations sur : www.men.lu, rubrique [Système éducatif > Formation des adultes](#)
Contact : sfa@men.lu

11. Le soutien aux familles

Family Learning : soutenir les familles pour promouvoir la réussite scolaire des enfants et des adolescents

Les élèves nouvellement arrivés au pays sont orientés vers les différentes structures décrites dans la présente brochure.

Souvent, leurs parents sont désarçonnés face à la complexité de notre système scolaire, de ses exigences, de la situation linguistique.

Souvent ils ont eux-mêmes des difficultés à se retrouver dans leur nouvelle situation.

Or, leur soutien est primordial pour permettre l'évolution de leurs enfants et adolescents, favoriser leur développement linguistique et leur réussite scolaire.

Il convient alors de lancer des actions éducatives familiales. Il s'agit de donner aux parents les outils nécessaires pour accompagner la scolarité de leurs enfants.

Les parents sont invités à :

- s'approprier le matériel pédagogique en usage dans les écoles ;
- s'initier aux pratiques pédagogiques en usage dans les diverses structures éducatives ;
- suivre des cours de langues pour pouvoir comprendre une des langues du pays.

Le Service de la formation des adultes offre des formations qui permettent aux parents de se doter des compétences linguistiques, des compétences de base en lecture-écriture, des compétences numériques pour mieux pouvoir encadrer la scolarisation de leur enfant.

Family Learning associe les enfants, les parents, les écoles et structures éducatives et le Service de la formation des adultes.

Renseignements supplémentaires :

Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse

Service de la formation des adultes

Tél. : 8002 4488

Plus d'informations sur : www.men.lu, rubrique [Système éducatif > Formation des adultes](#)

Contact : sfa@men.lu



12. L'appendice

Les grilles horaires

Enseignement secondaire général

Classes inférieures

Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays

Apprentissage accéléré de la langue allemande

Branches	Code	Rem.	7GIA	
			5	
			hrs.	coeff.
Allemand	ALLEM		13	4
Français	FRANC		5	4
Anglais	ANGLA			
2e et 3e langues	2LANG			
<i>Français</i>	FRANC			
<i>Anglais</i>	ANGLA			
Mathématiques	MATHE		4	4
Sciences	SCIEN			4
<i>Sciences naturelles</i>	SCNAT		2	
<i>Informatique</i>	INFOR			
Sciences sociales	SCSOC		2	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4
<i>Éducation artistique</i>	EDUAR		2	
<i>Éducation physique et sportive</i>	EDUPH		2	
<i>Éducation technologique</i>	EDTEC			
<i>Nouvelles technologies de l'information</i>	NTIC			
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA			
<i>Options</i>	OPxxx	1		
<i>Ateliers</i>	ATxxx			
Total			30	24

Enseignement secondaire général

Classes inférieures

Classes d'insertion pour élèves venant d'arriver au pays

Apprentissage accéléré de la langue française

Branches	Code	Rem.	7GIF	
			5	
			hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		4	2
Français	FRANC		13	4
Anglais	ANGLA			
2e et 3e langues	2LANG			
<i>Luxembourgeois</i>	LUXEM			
<i>Anglais</i>	ANGLA			
Mathématiques	MATHE		5	4
Sciences naturelles	SCNAT		2	4
Sciences sociales	SCSOC		2	4
Éducation technologique et branches d'expression	ESTEC			4
Éducation artistique	EDUAR		2	
Éducation physique et sportive	EDUPH		2	
Total			30	22

Enseignement secondaire général

Voie de préparation

Classes inférieures

Classes modulaires d'insertion

Branches	Code	Rem.	7PF	
			6	
			hrs.	coeff.
Luxembourgeois	LUXEM		4	3
Français	FRANC		6	4
Mathématiques	MATHE		6	4
Culture générale	CULGE		4	2
Groupe d'options et d'ateliers	GROPA			
<i>Options</i>	OPxxx		6	4
<i>Ateliers</i>	ATxxx		6	4
Éducation physique et sportive	EDUPH		3	1
Tutorat	TUPRE		1	
Total			30	18

L'orientation en chiffres

Enseignement secondaire général, élèves issus d'une classe d'accueil ACCU 2016/2017 :

Inscription 2017/18	Total	%
Cycle inférieur de l'ESG	137	30,4%
ACCU/CLIJA	123	27,3%
Sans indication*	80	17,7%
Voie Préparatoire :	79	17,5%
Offre internationale (BI/BE/IGCSE)	24	5,3%
CYCLE moyen de l'ESG	2	0,4%
IPDM	2	0,4%
EDIFF	2	0,4%
Cycle inférieur de l'ESC	1	0,2%
DAP/CCP	1	0,2%
Total	451	100,0%

* Le taux d'élèves sans indication diminue de 17,7 % à 8,6 % si l'on soustrait les 45 élèves partis durant l'année scolaire, soit 30 élèves DPI et 15 élèves non-DPI.

Enseignement secondaire général, élèves issus d'une classe CLIJA 2016/2017 :

Inscription 2017/18	Total	%
CLIJA/CLIJA+	29	25,0%
Cycle inférieur de l'ESG	28	24,1%
Sans indication*	28	24,1%
DAP/CCP	12	10,3%
Régime du technicien	6	5,2%
IPDM	6	5,2%
CYCLE moyen de l'ESG	4	3,4%
Voie Préparatoire :	2	1,7%
classe 9+ (formation des adultes)	1	0,9%
Total	116	100,0%

* Le taux d'élèves sans indication diminue de 25 à 12,5% si l'on soustrait les élèves partis du Luxembourg durant l'année scolaire, soit 9 élèves DPI et 7 élèves non-DPI.

Enseignement secondaire général, élèves issus d'une classe de 9eTEF 2016/2017 :

Inscription 2017/18	Total	%
CYCLE moyen de l'ESG	92	64,8%
Offre internationale (BI/BE/IGCSE)	16	11,3%
Sans indication*	15	10,6%
Cycle inférieur de l'ESG	8	5,6%
DAP/CCP	8	5,6%
Régime du technicien	2	1,4%
IPDM	1	0,7%
Total	142	100,0%

* Le taux d'élèves sans indication diminue de 10,6 % à 5,9 % si l'on soustrait les 7 élèves partis durant l'année scolaire, soit 4 élèves DPI et 3 élèves non-DPI.

Elèves de 9TEA

Inscription 2017/18	Total	%
CYCLE moyen de l'ESG	48	64,0%
Cycle inférieur de l'ESG	8	10,7%
Offre internationale (BI/BE/IGCSE)	7	9,3%
Sans indication*	6	8,0%
Régime du technicien	3	4,0%
DAP/CCP	2	2,7%
CYCLE moyen de l'ESC	1	1,3%
Total	75	100,0%

* Le taux d'élèves sans indication diminue de 8 % à 5,5 % si l'on soustrait les 2 élèves partis durant l'année scolaire.

Elèves de 9POF

Inscription 2017/18	Total	%
Régime du technicien	56	45,2%
DAP/CCP	27	21,8%
Sans indication*	20	16,1%
Cycle inférieur de l'ESG	15	12,1%
CYCLE moyen de l'ESG	4	3,2%
IPDM	2	1,6%
Total	124	100,0%

* Le taux d'élèves sans indication diminue de 16,1 % à 12,6 % si l'on soustrait les 5 élèves partis durant l'année scolaire, soit 1 élève DPI et 4 élèves non-DPI.

Elèves de 9PRF

Inscription 2017/18	Total	%
Sans indication*	55	38,7%
DAP/CCP	40	28,2%
Cycle inférieur de l'ESG	32	22,5%
IPDM	11	7,7%
Régime du technicien	3	2,1%
Voie Préparatoire	1	0,7%
Total	142	100,0%

* Le taux d'élèves sans indication diminue de 38,7 % à 30,4 % si l'on soustrait les 17 élèves partis durant l'année scolaire, soit 3 élèves DPI et 14 élèves non-DPI.

Elèves de 9MOF

Inscription 2017/18	Total	%
Cycle inférieur de l'ESG	66	47,8%
Sans indication*	28	20,3%
IPDM	18	13,0%
Voie Préparatoire	16	11,6%
DAP/CCP	7	5,1%
CLIIJA/CLIIJA+	2	1,4%
classe 9+ (formation des adultes)	1	0,7%
Total	138	100,0%

* Le taux d'élèves sans indication diminue de 20,3 % à 16 % si l'on soustrait les 7 élèves partis durant l'année scolaire, soit 3 élèves DPI et 4 élèves non-DPI.

